

Ecole inclusive: Genève imitera-t-il le Tessin?

ENSEIGNEMENT La gauche, le MCG et des associations ont déposé hier une initiative visant à scolariser les enfants avec des besoins particuliers dans les établissements ordinaires. Le peuple devrait voter

LORÈNE MESOT

Qu'il était grand, le sourire d'Eric Vallélian hier matin devant le Service des votations. L'homme aux lunettes teintées, membre du bureau de la Fégaph (la Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches), tenait sur ses genoux un carton, comme un trésor. A l'intérieur, pas de pièces d'or, mais des signatures: le dernier lot des 5126 paraphes en faveur de l'initiative «Tous ensemble à l'école!» Le texte a été déposé ce matin par des élus de gauche, du MCG et des représentants des milieux du handicap. «C'est la première fois en Suisse qu'une initiative sur l'école inclusive aboutit», s'est réjoui le vice-président de la Fégaph, Olivier Dufour, devant la presse, conviée aux Acacias pour l'occasion.

Cette initiative, qui est aussi soutenue par les associations de parents d'élèves, demande que le canton mette en place un modèle calqué sur celui du Tessin. Le texte ancre le principe selon lequel les élèves en situation de handicap doivent fréquenter les écoles dites «régulières» de leur quartier. La scolarisation dans une structure spécialisée distincte resterait possible, mais uniquement en cas de besoins très spécifiques.

Concrètement, les élèves neuroatypiques seraient accueillis à l'école ordinaire soit au sein d'une classe inclusive (quatre enfants au maximum avec des besoins spécifiques), soit au sein d'une classe spécialisée (dotée de maximum 12 élèves). Actuellement, ces mêmes élèves sont répartis entre des classes intégrées appelées «CLI» (qui dépendent de l'enseignement spécialisé mais sont physiquement installées au sein des établissements ordinaires) et, pour les cas plus lourds, dans des classes spécialisées dans des structures séparées.

Plus de professionnels dans les classes

Point de contentieux avec la droite, le texte fixe les taux d'encadrement nécessaires, avec notamment un ratio d'un professionnel de la pédagogie spécialisée pour trois élèves dans les classes spécialisées. L'assurance, pour les initiateurs, d'offrir à leur proposition les moyens de leur ambition.

Le modèle tessinois n'a jamais été remis en question depuis son instauration

Mise en œuvre, l'initiative reviendrait à généraliser et renforcer la co-intervention. Ce dispositif, mis en place par la cheffe du DIP, Anne Hiltbold, depuis la rentrée 2024, est actuellement uniquement déployé chez les tout-petits et à temps partiel. «Nous ne sommes pas en train de parler de quelque chose dont on guérit. Les besoins sont toujours là quand l'enfant grandit et à plein temps», fait valoir le député socialiste et secrétaire général de la Fégaph, Cyril Mizrahi.

Le socialiste lorgne depuis plusieurs années sur le Tessin. Dans le canton italo-phonie, «les associations de parents et proches de per-

sonnes handicapées ont incité le Conseil d'Etat à ne pas investir dans la construction d'écoles spécialisées séparées, mais dans les écoles préexistantes dès les années 1970», explique Fanny Merker. Cette enseignante de l'Ecole cantonale de commerce de Bellinzona et mère d'un jeune adolescent en situation de handicap était également présente hier matin.

«Etre scolarisé dans son quartier est la seule manière de cultiver une société plus inclusive»

FANNY MERKER, ENSEIGNANTE

Le modèle tessinois n'a jamais été remis en question depuis son instauration en raison des bénéfices observés chez l'ensemble des élèves et pas seulement ceux en situation de handicap, insiste-t-elle. «Etre scolarisé dans l'école de son quartier signifie avoir la chance de croiser ses voisins, les enfants de ses voisins et les commerçants tous les jours. C'est la seule manière de cultiver une société plus inclusive et un gain dans la qualité de vie de l'enfant et de la famille.»

Sept nouvelles écoles «en otage»?

En janvier 2023, quelques mois avant le départ d'Anne Emery-Toracinta du DIP, les socialistes avaient déposé un projet de loi similaire à l'initiative. Le texte a échoué à obtenir une majorité au parlement, par 50 voix contre 45, en décembre dernier. Las, ses partisans sont revenus hier, forts d'un soutien populaire qu'ils espèrent convertir dans les urnes. (Ni le Conseil d'Etat ni le Grand Conseil ne devraient en effet revenir sur leur position.)

La bataille sera serrée. L'initiative prévoit un délai de dix ans pour planifier la transition. Entretemps, aucune place supplémentaire en école séparée ne pourra être créée. Or, l'été dernier, le DIP a obtenu un crédit de 42,5 millions de francs pour construire sept nouvelles écoles de pédagogie spécialisée à Vernier, à Onex et au Grand-Saconnex. Ces structures devraient permettre de prendre en charge entre 100 et 125 élèves supplémentaires dès la rentrée 2029.

Un impératif pour la conseillère d'Etat Anne Hiltbold, qui s'inquiète depuis des mois de l'augmentation des effectifs dans le spécialisé. Une terrible erreur, rétorquent les initiateurs, qui arguent que l'intégration des élèves à besoins spécifiques en classe régulière est ancrée dans la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées et qu'elle revient in fine moins cher. Pas de quoi convaincre, et de loin, le député libéral-radical Alexandre de Senarclens, lequel évoque «une forme de chantage qui se fait au détriment des enfants et de leur famille».

«Aujourd'hui, Genève est sous-doté en places pour les élèves à besoins spécifiques et les infrastructures existantes ne sont pas adaptées, expose-t-il. Je ne nie pas les bénéfices de l'école inclusive, mais ce n'est pas adapté à toutes les situations.» La localisation des nouveaux bâtiments rapprochera les élèves concernés de leur domicile, faisait aussi valoir le DIP fin 2024, rappelant que «la rive droite est le secteur duquel proviennent une grande partie des effectifs». ■